



## CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE

# Il y a 30 ans, la guerre

A peine le rideau de fer levé, l'Occident découvre, le 2 août 1990, l'invasion du Koweït par l'Irak, puissance régionale qui sort à peine de huit ans de conflit fratricide avec l'Iran. Immédiatement, cet événement sur fond de maîtrise des ressources pétrolifères apparaît comme un défi grave pour la communauté internationale. Forte de la résolution 660 de l'ONU qui conduit à des sanctions économiques immédiates, une coalition de 35 états va devoir recourir à la guerre pour obtenir l'évacuation du pays. A la suite de cette guerre, dite du Golfe, 11 formations terrestres et 6 formations aériennes françaises portent l'inscription « Koweït 1990-1991 » sur leurs drapeaux et étendards.

Les forces maritimes françaises de l'océan Indien déjà présentes sont immédiatement renforcées et participent à la mise en place d'un embargo international et œuvrent au prépositionnement d'éléments d'alerte (opérations « Artimon » et « Salamandre »).

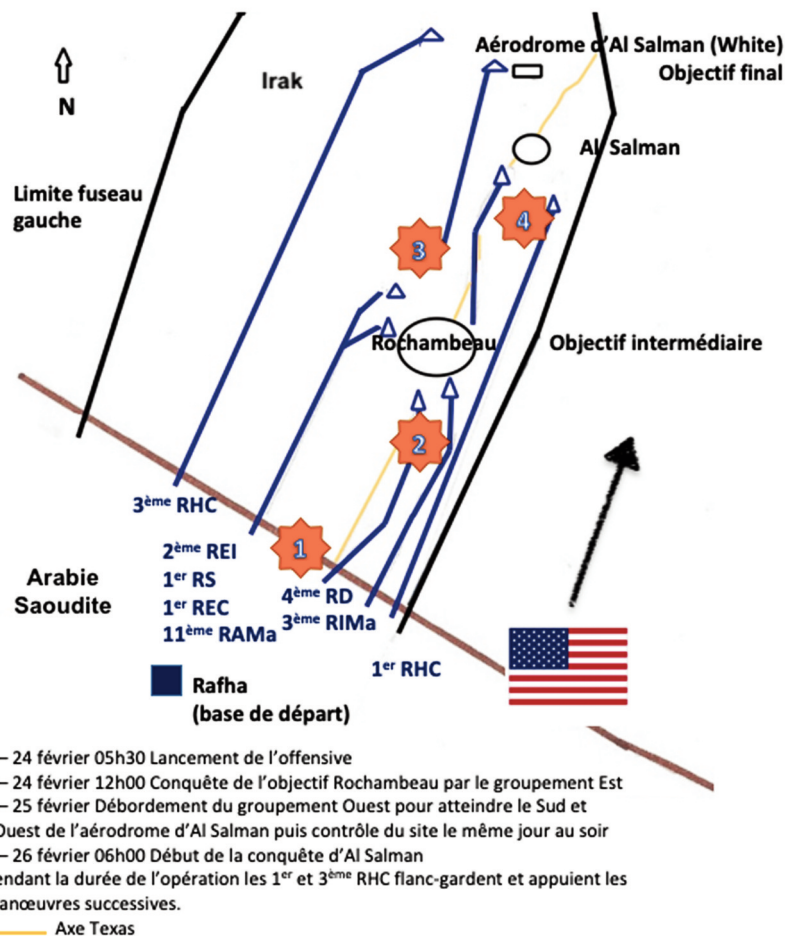
(500 hommes) et d'appareils du transport aérien militaire, en mesure de bénéficier de l'appui de la Force aérienne tactique. La force aéroterrestre française est positionnée comme force de dissuasion sur le Camp du Roi Khaled. La France décide alors de dou-

bler ses forces. Les bases d'une action coordonnée sont jetées, tandis que la diplomatie œuvre toujours. Le contexte apparaît comme différent, estime le général Roquejeoffre, « parce que s'accumulent des menaces jamais rassemblées dans un

### Longue montée en puissance

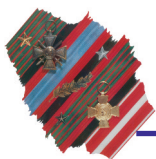
Le 5 septembre, un premier détachement arrive à Yambu pour aider l'Arabie Saoudite (opération « Busiris»). Le 15, l'opération Daguet est déclenchée suite à la violation de l'enceinte de l'ambassade de France au Koweït. Le président de la République, François Mitterrand, justifie l'engagement de la France par la nécessité de faire respecter « l'Etat de droit ».

Dès le 19, une mission d'évaluation aux ordres du général de corps d'armée Roquejeoffre, commandant la Force d'action rapide, est lancée et le lendemain, la division « Daguet » (2.600 hommes), commandée par le général de brigade Mouscardes, est formée autour du noyau de la 6<sup>ème</sup> Division légère blindée. Ce corps est soutenu par un groupement logistique



L'offensive aéroterrestre française ©RNI





## du Golfe (2 août 1990-28 février 1991)

*même conflit [récent] : le danger aéroterrestre, le danger chimique et le danger terroriste permanents ».*

### Opération aéroterrestre éclair

Le 17 janvier 1991 marque le début de l'opération « Tempête du Désert » avec la participation de 12 Mirage 2000, 5 Mirage F1 CR et 16 Jaguar du dispositif à la bataille aérienne destinée à affaiblir le potentiel irakien. Estimée à 10 jours, cette phase est allongée du fait d'une météorologie défavorable, qui empêche d'apprécier les résultats des raids et la protection des forces irakiennes ayant bénéficié de mois de travaux d'enfouissement. En parallèle, la division Daguet rejoint une zone de déploiement opérationnel au Nord de Raffha.

Le 8 février, le général Mouscardes, rapatrié sanitaire, est remplacé par le général de brigade Janvier. L'attente est consacrée aux derniers préparatifs, entraînements spécifiques et derniers renforcements par 50 rotations maritimes pour transporter l'ensemble du personnel, 4.000 véhicules et 75.000 t de matériel.

Le 24 février à 5h30, les forces terrestres alliées sont engagées en Irak et au Koweït, avec pour objectif d'isoler et de détruire la Garde républicaine irakienne. L'ordre est donné d'attaquer la zone désertique « Rochambeau », pour éviter toute manœuvre

de repli ou de riposte. En tête, avec, à sa droite, les éléments de la 101<sup>ème</sup> Division d'assaut américaine, la division Daguet fait preuve de vitesse et d'audace, en contournant systématiquement la 45<sup>ème</sup> Division irakienne soumise à l'action combinée avions-hélicoptères et à des appuis feux fournis. Des unités irakiennes s'effondrent d'emblée.

L'attaque des forces lourdes blindées mécanisées est avancée de 24 h sur l'axe central et, au bout de 48 h, l'objectif final, l'aérodrome d'Al Salman situé à 250 km du point initial, est atteint. Après la guerre, le général Schwarzkopf, chef du Commandement central des Etats-Unis et sur le terrain commandant en chef de la coalition internationale, précisera « *Peu de personnes savent qu'à la fin du premier jour d'attaque terrestre, après avoir réalisé leur percée fantastique, les forces françaises [étaient celles] qui avaient le plus profondément pénétré en Irak* ».

Débordé, l'Irak accepte les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Le cessez-le-feu entre en vigueur dès le 28 février 8h. Les opérations généralisées de déminage peuvent débuter et provoqueront 2 morts pour un total de 7 morts et 38 blessés.

### Conséquences pour les armées

Au bilan, la gestion politico-militaire

du conflit tranche avec la volonté du président de la République d'incarner pleinement le chef de guerre devant l'opinion publique.

La professionnalisation de l'armée française est acquise. Le retour d'expérience met en avant la nécessité d'améliorer la mobilité, avec le développement du futur avion de transport tactique A 400M, et l'interopérabilité par « l'interarmisation » et les réseaux de commandement.

Cette guerre a constitué un laboratoire par ses défis logistiques et de soutien du combattant ainsi que sa médiatisation. Elle a confirmé des concepts de matériels majeurs (lance-roquettes multiple, hélicoptère Tigre) ou de les réorienter (système sol-air de moyenne portée), tandis que certaines dotations voient leur durée de vie allongée du fait de leur bon comportement (véhicules blindés VAB et AMX-10 RC).

Dès 1992, sont créées des structures interarmées : le commandement opérationnel interarmées, qui préfigure le Centre de planification et de conduite des opérations ; la Direction du renseignement militaire, afin de ne plus dépendre du renseignement allié ; le Commandement des opérations spéciales.

**Chef de bataillon Eva Renucci**  
*chargée de recherches*  
*Service historique de la Défense*